



République Française

Département de l'Hérault

Extrait du registre des délibérations

Communauté de communes du Clermontais

Date de la convocation	5 décembre 2016	Séance du : 14 décembre 2016
	Votes : 41	L'An Deux Mille Seize, et le quatorze décembre à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
Présents : 34	Pour : 41	
Absents : 4	Contre : 0	
Représentés : 7	Abstention : 0	

Étaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Françoise REVERTE (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac), M. Denis MALLET (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), Mme. Maryse FABRE (Canet), M. Marc FAVIER (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Berthe BARRE (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault), Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault), M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Philippe VENTRE (Lacoste), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jean COSTES (Salasc), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérald VALENTINI (Valmascle).

Absents représentés : M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault) représenté par M. Henri JURQUET (Brignac), Mme Sophie OLLIER (Clermont l'Hérault) représentée par M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault) représentée par M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), M. Alain BLANQUER (Lieurancabrières) représenté par M. Denis MALLET (Cabrières), Mme Audrey GUERIN (Paulhan) représentée par M. Claude VALERO (Paulhan), M. Georges GASC (Paulhan) représenté par M. Bernard COSTE (Octon), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan) représentée par M. Bertrand ALEIX (Paulhan),

Absents : M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Christian BILHAC (Péret), M. Eric VIDAL (Villeneuveville).

Objet : Convention relative au versement d'une avance de trésorerie entre l'Office Culturel de la Vallée de l'Hérault et la Communauté de communes du Clermontais dans le cadre de l'événement « A cœur ouvert ».

Monsieur MALLET informe les membres du conseil communautaire que l'Office Culturel de la Vallée de l'Hérault est maître d'ouvrage pour l'organisation de l'événement « A cœur ouvert » qui doit se dérouler le 14 Janvier 2017.

De 11h à minuit, 8 spectacles seront proposés sur tout le territoire du Pays Cœur d'Hérault : Lodève, Ceyras, Clermont l'Hérault, Canet et Gignac.

Il précise que cet événement est porté par les trois collectivités du cœur d'Hérault, la Communauté de communes du Clermontais (le « Sillon »), la Communauté de communes du Lodévois et Larzac et la Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault (le « Sonambule »), dans le cadre des scènes associées en cœur d'Hérault.

L'Office Culturel de la Vallée de l'Hérault, en tant que pilote de l'événement, s'engage à assurer les paiements auprès des compagnies de spectacle et à solliciter l'ensemble des partenaires financiers. Ce projet est, notamment, éligible au Fonds LEADER.

Toutefois, la réception des subventions se faisant à posteriori de l'organisation de l'événement, il en ressort un besoin de trésorerie.

En conséquence, la Communauté de communes du Clermontais est sollicitée afin de verser une avance de trésorerie à l'Office Culturel de la Vallée de l'Hérault, d'un montant de 10 000 Euros, permettant le préfinancement de l'événement. Cette avance sera intégralement remboursable au profit de la quote-part restant à la charge de la Communauté de communes du Clermontais.

Il est proposé d'approuver le projet de convention à intervenir, joint en annexe, et autoriser le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur MALLET, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE le projet de convention relatif au versement d'une avance de trésorerie à intervenir entre l'Office Culturel de la Vallée de l'Hérault et la Communauté de communes du Clermontais dans le cadre de l'événement « A cœur ouvert » tel que présenté en pièce annexe.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20161215-2016-12-14-23-DE
Date de télétransmission : 15/12/2016
Date de réception préfecture : 15/12/2016